

LE HARCELEMENT SCOLAIRE VU PAR LE PRISME PARENTAL



Bénédicte Loriers

ANALYSE UFAPEC

NOVEMBRE 2016 | 23.16



Résumé

Quelle est la vision des parents par rapport à des situations de harcèlement scolaire ? Le nouveau statut de l'enfant devenu « roi » et les parents consommateurs peuvent-ils expliquer le harcèlement entre élèves ? Des malentendus pourraient-ils être évités en installant un climat de confiance et de dialogue ?

Mots-clés

Harcèlement scolaire, représentation des parents, humiliations, persécutions, brimades, violences répétées, victime, harceleur, témoin, hyper parents, enfants-rois, parents-rois, individualisme, empathie, climat scolaire.



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie–Bruxelles



Introduction

Dans une analyse précédente¹, nous avons abordé le harcèlement de manière globale, et nous avons vu que, fortement répandu au sein de notre société moderne, il est un enjeu majeur de santé publique qui touche toutes les couches de la société, et tous les âges.

Le harcèlement questionne les valeurs de notre société occidentale, qui axe trop ses objectifs sur la réussite économique, sur la compétition, au risque d'en oublier le respect des personnes et la solidarité.

Le harcèlement touche le milieu scolaire de manière importante : nous nous arrêterons ici sur le harcèlement entre élèves. L'école constitue une microsociété, et ces humiliations à répétition pourrissent la vie de nombreux jeunes. Ce phénomène compromet la réussite scolaire des élèves qui en sont victimes, mais il atteint aussi le climat relationnel de la classe et de l'école toute entière.

Quel est le point de vue des parents à propos du harcèlement à l'école, quelles représentations ont-ils de ce phénomène ? Les parents font partie de la communauté scolaire grâce à des instances comme l'association de parents et le conseil de participation, mais ne sont pas présents tous les jours dans l'école. Leur représentation du harcèlement est donc partielle, et il ne s'agit pas de la même vision que celle de l'équipe éducative.

Du côté parental, qu'est-ce qui peut expliquer le harcèlement scolaire ?

Prendre le temps de s'arrêter sur nos propres représentations du harcèlement permet de prendre de la hauteur pour mieux comprendre ce fléau et ainsi agir plus adéquatement.

Définition et chiffres

Le harcèlement en milieu scolaire se définit comme une "violence répétée et s'inscrivant sur le long terme, qui peut être verbale, physique et/ou psychologique, commise avec l'intention de nuire. Cette violence s'installe dans un rapport de dominance. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime, fille ou garçon, qui ne peut se défendre"².

Entre 2011 et 2013, une enquête UCL portant sur 6.000 élèves révèle que 35 % des élèves se disent concernés par le harcèlement scolaire, soit comme auteur (13,9 %) soit comme victime (16,4 %) soit comme auteur et victime à la fois (4,7 %)³.

Conséquences potentielles

Les conséquences pour les élèves **victimes** de harcèlement sont souvent dramatiques : méfiance, dépression, absentéisme, isolement, angoisses, échec scolaire, perte de

¹ Le harcèlement a été traité de manière plus globale dans une autre analyse « *Le harcèlement, responsabilité individuelle ou sociétale ?* », analyse UFAPEC 2016.

² *Le harcèlement, l'affaire de tous*, Province de Liège, 2014, p.3.

³ GALAND Benoit, *Les témoins de violences, un vrai levier d'actions*, in *Le soir*, 6 juillet 2015, p.10.

l'estime de soi, insomnies, suicide parfois. Ces conséquences peuvent durer toute la vie pour l'élève cible de harcèlement.

Les conséquences pour le **harceleur** sont aussi désastreuses. "Il est à craindre qu'ils ne continuent leurs méfaits à l'âge adulte et ne deviennent demain ceux qui, au travail ou dans leur famille, tyrannisent tous ceux qui les entourent⁴". Le brimeur n'a pratiquement pas de vrais amis, et il risque de se figer dans son rôle, "il lui sera difficile de se débarrasser du rôle qu'on lui a reconnu⁵".

Quant aux enfants qui détournent les yeux, les **témoins**, ils peuvent souffrir d'un sentiment de culpabilité, de malaise, et d'insécurité qui les tourmentent. "Les brimades détruisent le groupe, et le climat continuera à se détériorer tant qu'elles se poursuivent".

Les brimades pèsent lourd aussi sur le **climat familial** : colères, angoisses, sentiment d'impuissance à la maison, d'injustice, sentiment de ne pas être compris par l'équipe éducative.

Les **enseignants** ne voient pas nécessairement l'ampleur du phénomène, et lorsqu'ils se rendent compte de cette ampleur, ils sont trop souvent démunis pour agir : manque de pistes, de temps, de moyens humains et financiers. Pourtant, le mauvais climat de la classe du aux incivilités répétées nuit au bon déroulement des apprentissages.

La classe et l'école toute entière sont impactées par un climat scolaire négatif : loi du plus fort, loi du silence, individualisme... Les valeurs de solidarité, de tolérance et de respect des différences sont écrasées par la compétition et la course à la performance.

Evolution du harcèlement scolaire

En 1995 déjà, l'UFAPEC s'y intéressait via le module d'animation "Une place pour chacun", destiné à prévenir et à traiter des situations de harcèlement dans les écoles fondamentales, ainsi que la participation à la publication de l'ouvrage "L'enfant, ni loup ni agneau"⁶. Notre action a dès le début rencontré un franc succès, d'autant que notre organisation était précurseur en la matière. Si de nombreux parents et centres PMS témoignaient de multiples cas vécus par les enfants, ils se heurtaient encore au tabou du harcèlement dans les écoles.

Il y a encore quelques années, les élèves réglaient les conflits entre eux, quand ils y parvenaient !

Dans de nombreux établissements scolaires, le harcèlement est aujourd'hui de plus en plus pris au sérieux, par notamment la création de cellules de prévention de la violence, même si l'ampleur de ce phénomène est trop souvent sous-estimée par des enseignants démunis, ne sachant pas très bien comment gérer ces situations de violences, pour les raisons citées ci-dessus.

⁴ BELLON Jean-Pierre et GARDETTE Bertrand, *Prévenir le harcèlement à l'école*, éditions Fabert, Paris, 2011, p. 15.

⁵ DEBOUTTE G. *L'enfant ni loup ni agneau*, éditions Erasme, Namur, 1997, p.65.

⁶ DEBOUTTE G., op cit.



Le Parlement de la Communauté Française a publié un décret le 22 février 2016⁷, qui établit que, au plus tard pour le 1^{er} septembre 2018, chaque établissement élabore un plan de pilotage pour la prévention et de prise en charge des discriminations et des violences au sein de l'établissement scolaire, y compris des dispositifs spécifiques concernant le harcèlement, le cyber harcèlement.

Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le sujet est traité depuis 2014 par un regroupement sur base volontaire d'organisations qui se préoccupent du sujet : « le Réseau prévention harcèlement ». Ce réseau est composé de professionnels⁸ qui partagent informations, pratiques et réflexions autour des problèmes de harcèlement à l'école. Il vient de publier une brochure⁹ qui peut aider les associations de parents à se lancer dans une action anti-harcèlement.

Enfin, l'évolution du harcèlement scolaire connaît un autre tournant fondamental avec les nouvelles technologies et le Net : le cyber-harcèlement. Pour Eric Debarbieux, expert en violence scolaire, « En réalité, le harcèlement n'évolue pas en nombre, mais dans le type de violences recensées. Le développement d'Internet joue évidemment un rôle important »¹⁰. Le harcèlement se poursuit à la maison, même lorsque la journée est terminée, sur le PC, la tablette, le smartphone, ... Les persécuteurs attaquent par réseaux sociaux, e-mails ou autres médias en ligne, avec des messages blessants et odieux, autant d'outils qui peuvent détruire la vie de la victime. Ce sujet fait l'objet d'une prochaine analyse.

⁷ Décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement, paru au M.B. le 22-02-2016, article 70§2.

⁸ <http://www.reseau-prevention-harcèlement.be/>

Ce réseau vise à favoriser les échanges entre intervenants de différents secteurs (enseignement, jeunesse, égalité des chances, promotion de la santé, aide à la jeunesse, ...). Ses membres fondateurs sont issus de différentes organisations en Fédération Wallonie-Bruxelles (Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Direction de l'Egalité des Chances, Equipes Mobiles, Services de Médiation Scolaire, Université de Paix, Service Droit des Jeunes, Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant Wallon, Conseil Supérieur des Centres PMS, Centre interfédéral pour l'égalité des Chances). De nombreux autres acteurs participent activement à ce réseau (Comité des Elèves Francophones, Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel, Union Francophone des Associations de parents de l'Enseignement Catholique, Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant, UCL, Média-animation, ...).

⁹ *Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action*, Bruxelles, Réseau prévention harcèlement, sous la coordination de Anne Ferrard et Benoit Galand, septembre 2016.

¹⁰ DEBARBIEUX Eric, *Le harcèlement scolaire n'évolue pas en nombre mais dans le type de violences*, in Le Figaro, 10 février 2015, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/10/01016-20150210ARTFIG00096-le-harcèlement-scolaire-n-evolue-pas-en-nombre-mais-dans-le-type-de-violences.php>

Qu'est-ce qui peut générer le harcèlement entre élèves ?

Eléments de réponses

Le climat négatif dans certains établissements scolaires peut expliquer les incivilités, dont par exemple la propreté de l'école, des toilettes, des classes... Ce climat scolaire dépend aussi de la banalisation ou pas de ces violences par la direction, les enseignants, les éducateurs, les accueillants.

La bonne ambiance au sein de l'équipe éducative peut aussi être un facteur de rejet de ce harcèlement : un enseignant bien dans son travail sera plus à l'écoute des problèmes de ses élèves.

Phénomène de « l'enfant-roi »

Notre société actuelle fait la part belle à l'individualisme. Le statut de l'enfant a évolué dans sa relation avec les autres, et l'éducation à la maison axe peut-être trop souvent tout sur le bonheur, le bien-être, au détriment du vivre ensemble, du collectif. La surprotection des parents crée des enfants-rois, placés dans une bulle, à qui on n'ose rien demander, à qui tout est dû.

Selon la définition de Jean-Marie Ledain, psychologue scolaire, l'enfant-roi est "égocentrique, revendique et se plaint constamment, refuse d'aider, a besoin de capter l'attention et de se faire remarquer, est intolérant aux frustrations, est agressif et manque de socialisation"¹¹. Le chercheur Bernard Petre complète cette définition en précisant encore que l'enfant-roi est "le nombril de la famille, sans limite et sans devoir, amoral, égoïste, seul, manipulateur, considéré trop tôt comme adulte, à qui on passe tout et dont on réalise tous les désirs. S'il est tyran, il est aussi victime de ses parents comme de la société"¹².

Pour l'UFAPEC, le développement d'enfants-rois est symptomatique d'une « crise de l'autorité liée à l'émergence de la société de l'individualisation axée sur l'épanouissement personnel, à la place prépondérante qu'a acquis l'enfant dans notre société et à la complexification de la tâche éducative. Loin d'être démissionnaires, les parents veulent au contraire trop bien faire. L'enfant lui ne peut pas attendre pour grandir et donc pour avoir des repères éducatifs. Une certitude est clairement exprimée aujourd'hui : si l'enfant est une personne, il n'en est pas pour autant un adulte. Devenir parent c'est aussi exercer une autorité »¹³.

Quel est le lien entre le phénomène d'enfant-roi et du harcèlement à l'école ? Les enfants, les jeunes ne savent plus se mettre à la place de l'autre, ne connaissent pas l'empathie, se considèrent comme des rois, à qui rien ne peut être reproché, car les

¹¹ Intervention sur L'enfant roi de Jean-Marie Ledain, le 27 janvier 2005, organisé par l'association de parents de l'école Emanuel à Sprimont et l'UFAPEC.

¹² Colloque Enfant-roi, organisé le 31 mai 2007 à LLN par la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique.

¹³ HOUSSELOGE Dominique, *L'enfant-roi, fait isolé ou produit de notre société ?* analyse UFAPEC n°10, 2008 ; <http://www.ufapec.be/nos-analyses/l-enfant-roi-fait-isole-ou-produit-de-notre-societe.html>

parents seront toujours là pour les défendre. L'objectif premier des parents d'aujourd'hui est de faire souffrir leur progéniture le moins possible. Mais le fait d'être confronté à des émotions négatives ne lui permet-il pas de prendre conscience des souffrances des autres ?

Les hyper parents

Il existe un phénomène qui est étroitement lié aux enfants-rois : les hyper parents : "ils tiennent leurs enfants à l'abri de tous les dangers, ils font souvent les choses à leur place pour éviter les erreurs, ils les éveillent et les stimulent dès leurs premiers mois de vie par peur qu'ils ne ratent des chances de réussite, surveillent leur parcours scolaire, multiplient les cours et les activités parascolaires, contrôlent leurs amitiés, évaluent constamment leur développement en le comparant avec celui des autres enfants »¹⁴.

Enfin, ne faut-il pas remettre en question les attitudes de certains parents qui se comportent en consommateurs tous puissants de l'école, qui ne se sentent pas concernés par la vie de l'école, et qui n'interviennent la plupart du temps que dans l'intérêt exclusif de leur enfant ?

N'y a-t-il pas un lien entre l'implication constructive des parents dans l'école et l'épanouissement des élèves, notamment en ce qui concerne le climat scolaire ? L'UFAPEC pense que les actions de prévention mises sur pied par l'équipe éducative, en collaboration avec les parents et les associations de parents, ou avec le conseil de participation, sont tout bénéfique pour le climat de l'école et donc pour les apprentissages.

La représentation des parents

Les parents ne sont pas présents toute la journée dans l'école, et n'ont donc qu'une vision partielle de la violence vécue dans l'établissement scolaire. De plus, les stéréotypes des parents par rapport aux enseignants sont parfois bien ancrés : les enseignants ont trois mois de congé, ils ne comprennent ce que vit mon enfant, ...

Nombreux contacts avec des familles, dont les enfants sont victimes de situations humiliantes à répétition, nous ont relaté les difficultés rencontrées :

- L'enfant harcelé ne va pas d'emblée demander l'aide de ses parents lors de situations de harcèlement. Il va s'adresser d'abord à son ours en peluche, son animal de compagnie, un autre élève, son instituteur, et peut-être son parent, en dernier recours, car il cache un sentiment de honte, de culpabilité, et il ne veut pas faire souffrir ses parents. D'après les résultats de l'enquête réalisée par le Comité des Elèves Francophones en juin 2015, auprès d'élèves du secondaire, 50 % des élèves harcelés se confient à des amis, 35 % à personne, 30 % à la famille, puis seulement au personnel éducatif (21 %) ou à un membre du centre PMS (13 %)¹⁵.

¹⁴ Repères ASBL, À propos de l'hyper-parentalité, 01/11/2014 - <http://www.reperes-asbl.be/a-propose-de-lhyper-parentalite-2/>.

¹⁵ In *Harcèlement à l'école, ce qu'en disent les élèves!* une enquête réalisée par le CEF, Comité des Elèves francophones, Bruxelles, juin 2015: <http://organisationsdejeunesse.be/actus/harcèlement-a-lecole-ce-qu'en-disent-les-eleves/>

- La loi du silence et l'isolement sont souvent des conséquences du harcèlement. Vulnérable et isolée, la victime craint souvent les représailles, les jugements rapides, et redoute aussi de ne pas être crue et soutenue. Enfin, elle ne veut pas passer pour une "balance".
- Souvent, les parents se retrouvent désarmés quand ils soupçonnent une situation de harcèlement qui concerne leur descendance : inquiétude, tristesse, colère, culpabilité, impuissance, injustice, incompréhension, sont autant de sentiments qui peuvent les envahir. Une autre difficulté que rencontrent les parents dans ces situations est de garder leur calme, de prendre suffisamment de recul pour analyser la situation de manière neutre. Le parent pourra difficilement être objectif face à la souffrance de son enfant. C'est un accompagnement, une médiation par des tiers qui pourra lui permettre de prendre du recul et permettre de mettre des choses en place pour aider l'enfant.
- Enfin, dans certains cas, les parents disent se retrouver devant des enseignants qui manquent d'outils pour réagir, qui se sentent critiqués, qui pensent que leurs compétences sont remises en question, même si ce n'est pas le cas. Selon les parents que nous avons rencontrés, les enseignants peinent à prendre de la distance et simplement écouter, comprendre la difficulté que rencontrent le parent et son enfant alors que le parent a besoin qu'on entende qu'il est inquiet et que son enfant doit, à l'école, être protégé. Parfois les parents ont le sentiment d'être face à une direction qui nie tout souci de violence ou de harcèlement ; ils sont alors fort désarmés et ne savent pas vers qui se tourner. Dans d'autres cas, les parents estiment que l'école agit, mais qu'elle ne communique pas aux parents sur ce qu'elle met en place, ce qui leur donne un sentiment de non gestion du problème.

Pistes pour mettre fin au harcèlement

Transmettre certaines valeurs autour de la citoyenneté

Un des rôles des parents est de transmettre, en l'occurrence, des valeurs qui vont à l'encontre du harcèlement : la solidarité, le respect des autres et des différences, le dialogue, l'empathie, etc. C'est aussi en famille que l'on peut apprendre à être assertif, à donner son avis, à se défendre, à se faire respecter. Toutes ces valeurs qui touchent à la citoyenneté ne pourraient-elles pas être acquises de manière transversale dans toute l'école : en classe, au cours d'éducation physique, mais aussi dans la cour de récréation, avec le personnel accueillant et d'entretien ?

Diversifier les lieux de socialisation ?

Des témoignages montrent que les enfants qui fréquentent différents lieux de socialisation ou lieux de vie comme un club sportif, un mouvement de jeunesse, une troupe de théâtre, etc., auront d'autant plus de facilités à gérer des situations de harcèlement. Si le jeune est harcelé ou harceleur à l'école, évoluer dans d'autres groupes de pairs pourra lui permettre de vivre d'autres expériences relationnelles, de vivre aussi des expériences positives, de se faire des amis.



Diversifier les lieux de socialisation en dehors de l'école permet-il d'éviter le harcèlement ? Ce phénomène ne sévirait que dans le cadre scolaire ? Nous en doutons, car le harcèlement existe dès qu'il y a groupe humain ! Chaque groupe, chaque institution n'est-il pas responsable du climat relationnel en mettant en place un dispositif qui reconnaît clairement la victime comme victime, et le harceleur comme coupable, afin d'aboutir à une véritable réparation ?

Investir au niveau de la formation des enseignants

Pour les parents et l'UFAPEC, former les enseignants à gérer les situations de harcèlement, mettre des projets en place dans les écoles et accompagner les professeurs est une urgence. De plus en plus de projets sont mis en place, mais les moyens ne sont pas donnés pour accompagner dans la durée l'équipe enseignante. Une autre urgence est de former les enseignants aux contacts avec les parents, car enseigner est une chose, et gérer les contacts avec les parents en est une autre.

Six axes d'action contre le harcèlement à l'école

Alexandre Castanheira, formateur pour l'asbl « Université de paix », résume¹⁶ les axes qui conviennent pour une prévention du harcèlement efficace : instaurer un climat scolaire bienveillant et accueillant, des règles claires, concrètes et connues, informer et sensibiliser les élèves au phénomène du harcèlement, impliquer les parents dans la prévention, créer des lieux de parole pour échanger au sein de l'école, et inscrire ces démarches dans la durée, notamment en réitérant ces actions chaque début d'année scolaire.

Instances de concertation

Les instances de concertation prévues légalement peuvent être utiles pour instaurer une communication entre les familles et l'école, avant que les difficultés apparaissent. « Le conseil de participation réunit tous les acteurs et partenaires de la communauté éducative : pouvoir organisateur, direction, équipe éducative et pédagogique, élèves (en secondaire) et parents. C'est un lieu d'échange, de consultation et de réflexion, qui porte sur la vie quotidienne à l'école dans l'ensemble de ses dimensions ; c'est aussi un lieu de construction de projets, où la question du harcèlement a toute sa place. L'association de parents, elle, aide les parents à se rencontrer et à occuper une place dans l'école. Elle peut être un lien entre les familles et l'équipe éducative. Elle peut jouer un rôle de prévention dans les questions de harcèlement, en organisant par exemple une conférence-débat ou en aidant l'école à mettre sur pied un projet en lien avec le bien-être de l'enfant à l'école ¹⁷ ».

¹⁶ CASTANHEIRA Alexandre, *Harcèlement entre élèves: comprendre, identifier, agir*, in revue de la COJ, Confédération des Organisations de Jeunesse, janvier 2014.

¹⁷ *Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action*, Bruxelles, Réseau prévention harcèlement, sous la coordination de Anne Ferrard et Benoit Galand, septembre 2016. Liens internet vérifiés le 10 octobre 2016.

Conclusion

En prenant du recul par rapport aux visions qu'ont les parents par rapport aux situations de harcèlement, on se rend compte de l'importance de transmettre des valeurs qui touchent au vivre ensemble et à la citoyenneté, en famille et à l'école.

Nous avons aussi identifié le statut accordé à l'enfant aujourd'hui, parfois enfant-roi qui est sacralisé et par conséquent en manque d'empathie, au nom du droit au bonheur.

L'UFAPEC insiste sur l'importance pour les enseignants de se former à la gestion des violences scolaires, et rappelle que le monde politique doit accorder davantage de moyens humains au sein de chaque établissement scolaire, pour installer un climat positif.

Les représentations qu'ont les parents du harcèlement scolaire se résument souvent à une incompréhension, des malentendus, et la gestion collective du harcèlement souffre d'un manque de contacts et d'informations entre l'école et les familles, chacun restant habituellement immobilisé par ses propres difficultés. Trop souvent, face à ce fléau qu'est le harcèlement, les directions d'école ne peuvent que conseiller à l'enfant harcelé de changer d'école, par manque de temps, de pistes, de formations, de moyens humains et financiers. L'enfant est dès lors doublement pénalisé : il souffre d'avoir été brimé, et c'est lui qui est puni en devant changer d'école ! Doit-on accepter les violences scolaires ? Notre système d'enseignement tient-il suffisamment compte de l'importance du climat scolaire dans les apprentissages ?

Chaque institution scolaire n'a-t-elle pas une responsabilité en matière de harcèlement ? Plutôt que d'agir au cas par cas, l'école ne devrait-elle pas mettre en place des dispositifs de prévention, en affichant sa non-tolérance face aux incivilités répétées, notamment dans la cour de récréation, et dans les endroits peu ou pas surveillés ?

L'enjeu sociétal est ici que chaque famille et que chaque équipe éducative agissent et collaborent pour former des citoyens solidaires, actifs, épanouis et responsables, citoyens qui soient capables d'accepter les différences, et de vivre dans le respect de chacun.

Bibliographie

- BELLON Jean-pierre et GARDETTE Bertrand, *Prévenir le harcèlement à l'école*, éditions Fabert, Paris, 2011.
- DEBARBIEUX Eric, *Le harcèlement scolaire n'évolue pas en nombre mais dans le type de violences*, in Le Figaro, 10 février 2015, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/10/01016-20150210ARTFIG00096-le-harcelement-scolaire-n-evolue-pas-en-nombre-mais-dans-le-type-de-violences.php>
- DEBOUTTE G. *L'enfant ni loup ni agneau*, éditions Erasme, Namur, 1997.
- GALAND Benoit, *Les témoins de violences, un vrai levier d'actions*, in Le soir, 6 juillet 2015, p.10.
- HOUSSEONLOGE Dominique, *L'enfant-roi, fait isolé ou produit de notre société ?* analyse UFAPEC n°10, 2008.
- LEDAIN Jean-Marie, Intervention sur L'enfant roi, le 27 janvier 2005, organisé par l'association de parents de l'école Emanuel à Sprimont et l'UFAPEC.
- LORIERIS B., *Comment lutter contre le harcèlement entre élèves ?* analyse UFAPEC n°3, 2009.
- PETRE Bernard, intervention lors du colloque Enfant-roi, organisé le 31 mai 2007 à LLN par la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique.
- TARTAR GODDET Edith, *La toute-puissance à l'école, comment la repérer, l'analyser, agir* », éditions Retz.
- *Harcèlement à l'école, ce qu'en disent les élèves !* enquête réalisée par le CEF, Comité des Elèves francophones, Bruxelles, juin 2015 : <http://organisationsdejeunesse.be/actus/harcelement-a-lecole-ce-qu'en-disent-les-eleves/>
- Repères ASBL, À propos de l'hyper-parentalité, 01/11/2014 - <http://www.reperes-asbl.be/a-propose-de-lhyper-parentalite-2/>
- <http://www.reseau-prevention-harcelement.be/>
- *Harcèlement à l'école, que faire ? Votre enfant est victime de harcèlement à l'école : comment pouvez-vous l'aider ?* dépliant publié par la fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec l'UFAPEC et la FAPEO, 2015.
- *Prévention du harcèlement entre élèves : balises pour l'action*, Bruxelles, Réseau prévention harcèlement, sous la coordination de Anne Ferrard et Benoit Galand, septembre 2016.

Liens internet vérifiés le 28 novembre 2016.